

Dossier de candidature

Recertification - DPE GUADELOUPE / MARTINIQUE

* *L'examen de recertification doit être réalisé dans les 6 mois qui suivent la date d'échéance de la période de certification en cours.*

NOM DU CANDIDAT :
PRENOM DU CANDIDAT :

N° DE CERTIFIE :
(pour les candidats ayant déjà passé des certifications chez Qualixpert)

Vos coordonnées personnelles : (A compléter obligatoirement)

Civilité : Monsieur Madame Mademoiselle

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable : Fax :

Email :

Vos coordonnées professionnelles :

SOCIETE :

Nom du responsable : N°SIRET :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable : Fax :

Email :

Si le candidat présente un handicap qu'il juge nécessitant un aménagement de la procédure d'évaluation (lecture assistée, durée d'examen prolongée, questions d'examens imprimées en gros caractères...), il devra en informer QUALIXPERT lors de la transmission de son dossier de candidature.

A quelle adresse devons-nous facturer votre recertification ?

Adresse personnelle Adresse professionnelle

En cas de refus de paiement de la tierce partie (entreprise, Opcv, autres...) je serai seul responsable de la continuité du paiement de mes certificats.

A quelle adresse postale devons-nous envoyer tous les courriers concernant le suivi de votre recertification ? (1 seul choix possible).

Adresse personnelle Adresse professionnelle

1. Choix du domaine de recertification :

- Les recertifications sont valables 5 ans à partir de la date d'échéance du précédent certificat.
- Les dates d'examen sont valides à réception de la convocation par le candidat.
- Les dates d'examen mentionnées sur la convocation font foi.
- La convocation vaut passage.

☞ Merci de cocher le domaine choisi :

DOMAINES DE RECERTIFICATION		Dates / Lieu(x) de la session
DPE GUADELOUPE :		
<input type="checkbox"/>	<u>DPE GUADELOUPE - NIVEAU I</u> <i>(sur des bâtiments existants)</i>	Sessions fixées et communiquées par Qualixpert. Merci de prendre contact avec nous.
<input type="checkbox"/>	<u>DPE GUADELOUPE - NIVEAU II</u> <i>(sur bâtiments existants et bâtiments neufs - certificats de conformité RTG-neuf)</i> NB : comprend déjà le niveau I	Sessions fixées et communiquées par Qualixpert. Merci de prendre contact avec nous.
DPE MARTINIQUE :		
<input type="checkbox"/>	<u>DPE MARTINIQUE - NIVEAU I</u> <i>(sur des bâtiments existants)</i>	Sessions fixées et communiquées par Qualixpert. Merci de prendre contact avec nous.
<input type="checkbox"/>	<u>DPE MARTINIQUE - NIVEAU II</u> <i>(sur bâtiments existants et bâtiments neufs - certificats de conformité RTM-neuf)</i> NB : comprend déjà le niveau I	Sessions fixées et communiquées par Qualixpert. Merci de prendre contact avec nous.

2. Règlement de la recertification :

☞ **Merci de cocher la modalité de paiement choisie pour le règlement de votre recertification :**

*Le tarif est le même pour une recertification de Niveau I ou de Niveau II, DPE Guadeloupe ou Martinique.
L'examen de recertification comprend : l'audit documentaire et l'audit in situ.*

♦ **Coût global pour une recertification = 1625€ HT / 1763.13€ TTC***
**dont 176€ TTC déjà réglé lors de votre demande de recertification*

Propositions de paiement	Montant de votre 1 ^{ère} échéance : (Règlement par chèque encaissement à l'inscription) Taux de TVA : 8.5%	Montant de votre 2 ^{ème} échéance : (Règlement par chèque encaissement 1 mois après l'inscription) Taux de TVA : 8.5%	Montant de votre 3 ^{ème} échéance : (Règlement par chèque encaissement 2 mois après l'inscription) Taux de TVA : 8.5%
<input type="checkbox"/> Paiement comptant 5% de remise accordée <i>Remise de 5% appliquée soit = 1543.75. HT</i>	1498.97€ TTC* <i>* après déduction des 176€ TTC déjà réglé</i>		
<input type="checkbox"/> Paiement échelonné en 3 fois sur 3 mois	705.57€ TTC* <i>* après déduction des 176€ TTC déjà réglé</i>	440.78€ TTC	440.78€ TTC

☞ **Merci d'établir le/les chèque(s) correspondant(s) à l'/aux échéance(s) et de compléter le tableau ci-dessous :**

1 ou 3 chèque(s) à joindre à votre dossier	Montant	Banque	N° de chèque	Dates d'encaissement automatique par LCC QUALIXPERT (voir exemple sous ce tableau)
1^{ère} échéance : 1 ^{er} chèque = € TTC	2 jours ouvrés avant le premier passage
2^{ème} échéance : 2 ^{ème} chèque = € TTC	le 05 du mois suivant le premier passage
3^{ème} échéance : 3 ^{ème} chèque = € TTC	Le 05 du 2 nd mois suivant le premier passage

Exemple :

Ma session doit se dérouler le 10 juillet :

En cas de paiement comptant :

mon 1^{er} chèque sera encaissé le 08 juillet.

En cas de paiement échelonné en 3 fois sur 3 mois :

mon 1^{er} chèque sera encaissé le 08 juillet.

mon 2^{ème} chèque sera encaissé le 05 Août.

mon 3^{ème} chèque sera encaissé le 05 septembre

3. Validation de votre candidature :

Liste des pièces à fournir obligatoirement à ce dossier :

- ✓ Le présent dossier de candidature complété et signé par le candidat et le financeur.
- ✓ Le règlement de votre recertification :
 - 1 chèque si paiement comptant choisi
 - 3 chèques si paiement échelonné en 3 fois choisiLibellé(s) à l'ordre de LCC QUALIXPERT
- ✓ L'engagement de confidentialité signé.
(disponible sur notre site www.qualixpert.com (F203)).
- ✓ 1 photo d'identité de moins d'un an.
- ✓ Le listing des certificats DPEG ou DPEM émis, depuis l'obtention de votre certification.
(Vous devez obligatoirement utiliser le modèle de liste disponible sur notre site www.qualixpert.com (DPEG : F389 et DPEM : F422)).

Réservé à Qualixpert

/ NAP / NF

Votre dossier n'est pas complet = votre inscription n'est pas prise en compte

Date limite de réception : 20 jours avant votre session.

Date :

Signature de l'employeur :

Signature du candidat :

Cachet de l'Entreprise :

Bulletin à renvoyer par Fax au 05.63.73.32.87
Ou email à qualixpert.albert@orange.fr
Ou courrier chez LCC QUALIXPERT - 17, rue Borrel - 81100 CASTRES